Rapport d'activité 2022

DEUX MILLE VINGT DEUX

Pays de Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EDITO

Malgré un contexte incertain et souvent complexe, notre communauté de communes est restée mobilisée et des projets d'envergure ont pu se concrétiser. Ils contribueront à adapter, protéger et développer durablement notre territoire.

Les effets du dérèglement climatique sont désormais bien visibles. En témoignent la sécheresse et les épisodes caniculaires que nous avons connus au cours de l'été 2022. Face à ces changements, notre objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 prend encore davantage de sens. Cette ambition, qui structure nos politiques publiques, s'est traduite par de nouveaux services et équipements qui participeront à la diminution des consommations d'énergie et à la préservation de notre environnement.

« Créatif » pour trouver des solutions nouvelles aux défis présents et à venir ;
« Solidaire » en faisant plus pour celles et ceux qui ont moins ;
« Sobre » en encourageant et en conduisant les nécessaires transitions ;
« Coopératif » en renforçant la cohésion au sein du bloc communal et les partenariats locaux.

Plus que jamais, notre territoire a su, en 2022, donner corps à ces quatre piliers qui structurent notre projet de territoire.

Je ne peux évidemment conclure sans vous remercier chaleureusement, élus et agents, hommes et femmes, pour votre mobilisation et votre implication au service de notre territoire et de ses habitants. Cette année encore, nous pouvons être fiers du travail accompli.

Bonne lecture !

Pierre Martinez
Président de la CC du
Pays de Sommières

Directeur de la publication : Pierre Martinez - Sources photos : CCPS / CHADAM / Istock / Freepik - Imprimeur : Imp'act Imprimerie - Création, conception graphique/ illustrations et mise en page par stellacommunication.fr.

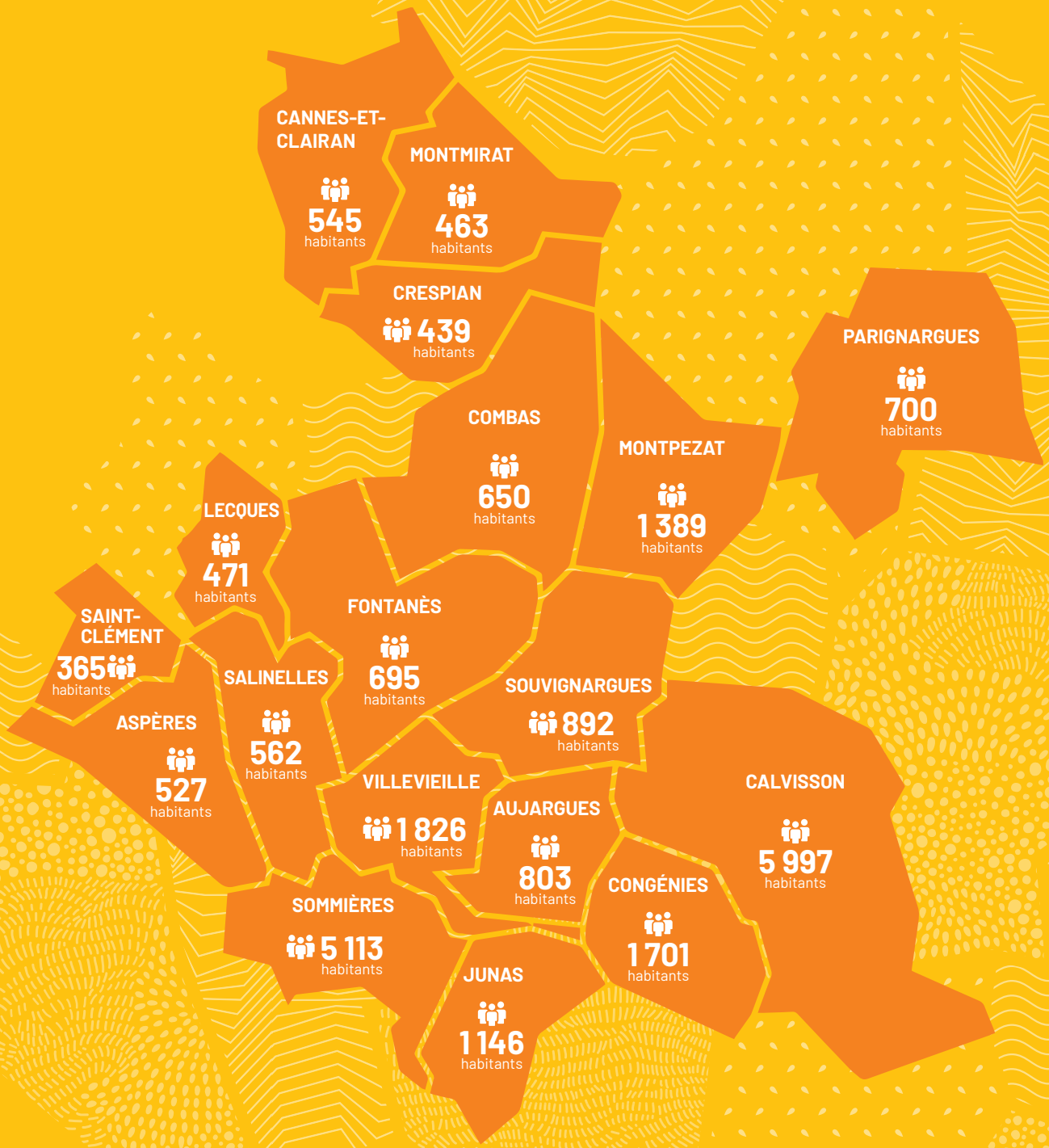
CANNES-ET-CLAIRAN
545 habitants
MONTMIRAT
463 habitants
CRESPIAN
439 habitants
PARIGNARGUES
700 habitants
COMBAS
650 habitants
MONTPEZAT
1 389 habitants
LECQUES
471 habitants
SAINT-CLÉMENT
365 habitants
FONTANÈS
695 habitants
SALINELLES
562 habitants
ASPÈRES
527 habitants
SOUVIGNARGUES
892 habitants
VILLEVIEILLE
1 826 habitants
AUJARGUES
803 habitants
CALVISSON
5 997 habitants
CONGÉNIES
1 701 habitants
SOMMIÈRES
5 113 habitants
JUNAS
1 146 habitants
Nombre d'habitants/ commune

Chiffres clés

2 355
entreprises

18
communes

24 284
habitants / 2022

7
zones d'activités économiques

28km
de voie verte

194km²
superficie

106
places, 3 crèches la halte-garderie itinérante

120
assistantes maternelles agréées

19
écoles

175
agents affectés au service scolaire et périscolaire

2 147
élèves scolarisés de la maternelle au CM2

92
classes dont 34 classes maternelles

92
colonnes de papiers

107
colonnes de verre

12
composteurs collectifs

3
déchèteries

Organigramme
des services communautaires (2022)

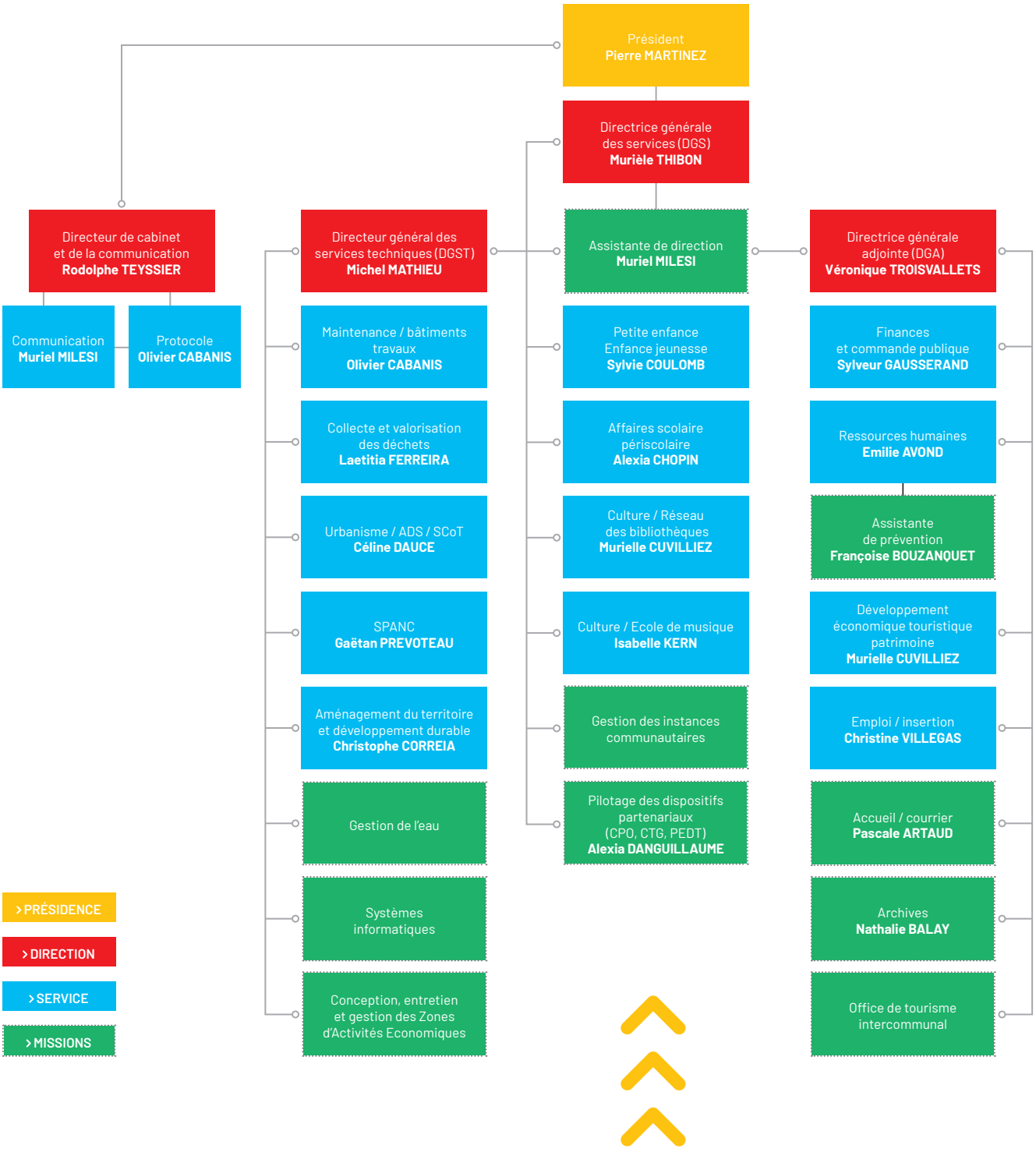

Les compétences

La Communauté de communes du Pays de Sommières est un Établissement de Coopération intercommunale (EPCI). Elle exerce des compétences obligatoires fixées par la loi, des compétences optionnelles et des compétences facultatives confiées par les 18 communes, dans le cadre d'un « Projet de Territoire ».

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÈNE, EN CONCERTATION AVEC LES COMMUNES :

- L'exercice de certaines de leurs compétences en commun
- La construction et la gestion des équipements ou services publics
- L'élaboration des projets de développement économique, d'urbanisme, groupement scolaire à l'échelle du territoire

Les compétences **obligatoires**

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- GEMAPI, depuis le 1er janvier 2018
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Les compétences **optionnelles**

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l' enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Les compétences **facultatives**

- Service public d'assainissement autonome
- Mise en place d'une politique publique en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, création, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements collectifs
- Organisation d'animations et de spectacles pour les enfants
- Participation aux dépenses de fonctionnement des centres sociaux intercommunaux dans le cadre d'une convention avec le centre socio-culturel CALADE
- Actions de communication dans les domaines de compétences communautaires
- Participation à l'élaboration des bulletins communaux

Les élus de la Communauté de communes du Pays de Sommières 2022

MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Cécile MARQUIER
Première Vice-Présidente, déléguée à l'aménagement du territoire : SCOT, habitat, déplacements / mobilités, équité entre les communes
Maire de Villevieille

Véronique MARTIN
Vice-Présidente, déléguée au développement économique, emploi, tourisme et patrimoine
Adjointe au maire de Calvisson

Alain THÉROND
Vice-Président, délégué aux finances
Maire de Fontanès

Marc LARROQUE
Vice-Président, délégué aux affaires scolaires et périscolaires
Maire de Salinelles

Jean-Michel ANDRIUZZI
Vice-Président, délégué à la collecte et à la valorisationdes déchets ménagers
Maire de Montpezat

Jean-Michel TEULADE
Maire d'Aspères

Sonia AUBRY
Maire de Cannes et Clairan

Michel DEBOUVERIE
Maire de Combas

Pascale VANDAMME
Maire de Crespian

Marie-Josée PELLET
Maire de Junas

MEMBRES TITULAIRES

Jean-Claude MERCIER
Membre Titulaire
Calvisson

Christiane EXBRAYAT
Membre Titulaire
Calvisson

Laurence COURT
Membre Titulaire
Calvisson

Alain HERAUD
Membre Titulaire
Calvisson

Béatrice LECCIA
Membre Titulaire
Calvisson

Jean-Louis RIVIERE
Membre Titulaire
Sommières

Josette COMPAN-PASQUET
Membre Titulaire
Sommières

Jean-Pierre BONDOR
Membre Titulaire
Sommières

Sylvie ROYO
Membre Titulaire
Sommières

Patrick BLONDELLE
Membre Titulaire
Villevieille

Alain TROCHARD
Crespian

Gilles ROUMAJON
Fontanès

Eric NEGRE
Junas

Alain DARTHENUQ
Lecques

Sylvie FEUILLADE
Montmirat

Pierre Martinez
Président
de la CC du Pays
de Sommières
Maire de Sommières

Le Conseil communautaire est composé de délégués communautaires titulaires et suppléants qui représentent leur commune en respectant la parité. Le nombre de représentants par commune, au minimum un, est proportionnel à la population de la commune, ce qui implique qu'aucune commune ne peut avoir la majorité. Il se réunit autant de fois que nécessaire. Il décide de la réalisation ou non d'une action et vote les décisions importantes, comme le budget. C'est le Président qui exécute les décisions prises en conseil communautaire.

André SAUZEDE
Vice-Président, délégué à l'application du droit des sols
Maire de Calvisson

Bernard CHLUDA
Vice-Président, délégué à la petite enfance et enfance jeunesse
Maire d'Aujargues

Alex DUMAS
Vice-Président, délégué au cycle de l'eau : GEMAPI, eau / assainissement et SPANC / Adjoint au maire de Calvisson

Ombeline MERCEREAU
Vice-Présidente, déléguée au travaux
Adjointe au maire de Sommières

Fabienne DHUISME
Vice-Présidente, déléguée à la culture, à la transition énergétique et au développement durable
Maire de Congénies

Bernadette POHER
Maire de Lecques

François GRANIER
Maire de Montmirat

Ivan COUDERC
Maire de Parignarguess

Sylvain RENNER
Maire de Saint Clément

Catherine LECERF
Maire de Souvignargues

Jean-Christophe MORANDINI
Membre Titulaire
Calvisson

Loïc LEPHAY
Membre Titulaire
Congénies

Carole NARDINI
Membre Titulaire
Montpezat

Sandrine GUY
Membre Titulaire
Sommières

Patrick CAMPABADAL
Membre Titulaire
Sommières

SUPPLÉANTS

Jean-Louis NICOLAS
Aspères

Emmanuelle LE HINGRAT
Aujargues

Sandrine SERRET
Cannes et Clairan

Alain ZARAGOZA
Combas

Jacques MARIGNAN
Parignargues

Sylvain LALIGANT
Saint-Clément

Line GAL
Salinelles

Jérôme LECONTE
Souvignargues

Secrétariat de direction et des assemblées

Le secrétariat de direction et des assemblées est le lien entre le Président, la direction, les élus communautaires et les agents de service.

PRÉSENTATION ET MISSIONS

- Assistance et secrétariat de la Direction et du Président
- Interface Direction-Présidence / élus communautaire
- Aide aux différents services de la collectivité
- Organisation, préparation, et suivi des assemblées (convocations, ordres du jour, notes de synthèse, procès-verbaux de séance...)
- Élaboration des délibérations et arrêtés. Transmission en préfecture au contrôle de légalité
- Organisation et compte-rendu des réunions des responsables de service
- Élaboration du rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Le secrétariat de direction et des assemblées a un rôle essentiel dans le fonctionnement de la CCPS.

COMPOSITION DU SERVICE

1
ASSISTANTE
DE DIRECTION
(CAT. B) / 0,7 ETP

PROJETS 2023

- Mise en place du nouveau système dématérialisé de convocations aux bureaux et assemblées délibérantes et de mise à disposition des élus, des ordres du jour, convocations, notes de synthèse, procès-verbaux..

CHIFFRES CLÉS 2022

9
CONSEILS
COMMUNAUTAIRES

219
DÉLIBÉRATIONS

10
BUREAUX
COMMUNAUTAIRES

6
ARRÊTÉS
DU PRÉSIDENT

5
DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT

Communication et protocole

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Le service communication sert à faire connaître et mettre en valeur la Communauté de communes du Pays de Sommières (compétences et actions / réalisations) auprès des habitants des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi que les fournisseurs et partenaires. La communication est transversale, elle est au service de toutes les thématiques (emploi, culture, développement durable, économie, scolaire, petite enfance et jeunesse, etc). Le protocole réside dans l'organisation de cérémonies, la gestion des invitations et des invités, la mise en scène des prises de paroles. Le protocole édicte la bienséance lors d'événements. Le service communication gère aussi les relations presse et la communication interne avec le service des ressources humaines et la direction générale des services.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

Le protocole

- Édition et diffusion des cartes de voeux du Président et de l'envoi des diverses parutions pour un rayonnement à l'externe
- Organisation de cérémonies, inaugurations, conseils de communauté, buffets et pavoisements
- Gestion de la base de données protocolaire (élus, partenaires, parlementaires)

La communication interne

- Création de la lettre interne mensuelle « Au fil de l'eau » éditée à 350 exemplaires et diffusée avec les fiches de paye
- Mise à jour de l'organigramme des services et du trombinoscope des élus
- Organisation des vœux du Président, de cérémonies des départs à la retraite et de la soirée annuelle des agents
- Création d'une revue de presse quotidienne diffusée aux agents et élus

La communication externe

- Conception d'une vidéo institutionnelle dans le cadre des 30 ans de la communauté
- Gestion de la presse : communiqués, dossiers de presse, points presse
- Réalisation d'affiches, de dépliants, brochures et autres flyers pour tous les services
- Réalisation d'une série de 12 kakémonos personnalisés pour chaque bibliothèque du Pays de Sommières
- Mise à jour du site internet et des comptes Facebook, LinkedIn et InfoFlash
- Rédaction en chef du journal intercommunal Pays de Sommières Magazine édité à 13 000 exemplaires
- Suivi des dossiers de signalétique (panneaux de chantier, enseignes)
- Reportages photos et gestion de la photothèque
- Conception d'un agenda de poche édité à 13 000 exemplaires financé par la publicité
- Création d'une charte graphique pour l'école de musique, le réseau des bibliothèques, la petite enfance et pour les 30 ans de la CCPS

La communication est essentielle pour rester en lien avec les habitants et rayonner sur le territoire.

COMPOSITION DU SERVICE

1 DIRECTEUR DE CABINET ET DE LA COMMUNICATION (CAT.A) / 1 ETP

1 AGENT TECHNIQUE en charge du protocole et des évènementiels (CAT.B) / 0,3 ETP

1 AGENT ADMINISTRATIF en charge de la communication interne et de la revue de presse (CAT.B) / 0,3 ETP

CHIFFRES CLÉS 2022

39 000 **EXEMPLAIRES** DU PAYS DE SOMMIÈRES MAGAZINE PAR AN

4 315 **ABONNÉS** À LA PAGE **FACEBOOK**

2 625 **ABONNÉS** À L'APPLICATION **INFO FLASH**

398 **ABONNÉS** AU COMPTE **LINKEDIN**

PROJETS 2023

- Réaliser un nouveau rapport d'activités 2022
- Lancer le nouveau site internet
- Édition d'une ou de deux nouvelles vidéos sur les compétences
- Nouvelles signalétiques d'entrée de territoire

Finances

PRÉSENTATION ET MISSIONS

- Elaboration du budget principal et des 3 budgets annexes
- Contrôle de la bonne exécution budgétaire
- Gestion de la dette et de la trésorerie
- Pilotage de la fiscalité
- Réalisation d'études notamment sur les perspectives financières de la collectivité
- Exécution budgétaire et comptable des dépenses et des recettes (engagement, mandatement et émission des titres de recettes...)
- Conseil et accompagnement des services et des élus

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- Vote du compte administratif 2021 et du budget primitif 2022
- Adoption et préparation du passage à la nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2023
- Adoption d'un règlement budgétaire et financier et fixation des durées d'amortissement dans le cadre du passage à la M57
- Adoption d'une exonération de CFE en faveur des commerces en zone de revitalisation rurale pour l'année 2023
- Transfert de la trésorerie de Sommières au Service de Gestion Comptable de Vauvert au 1er janvier 2022 (adaptation aux exigences renforcées en matière de qualité comptable)

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

- Construction du restaurant partagé de école et du centre de loisirs de Calvisson
- Programme climatisation et socle informatique dans les écoles
- Installation des espaces de réemploi dans les déchetteries
- Travaux de sécurisation du centre de loisirs de Sommières

CHIFFRES CLÉS 2022

1 BUDGET PRINCIPAL

3 BUDGETS ANNEXES

25 564 682 €
MONTANT BUDGETS CONSOLIDÉS

4411
NOMBRE DE MANDATS

1114
NOMBRE DE TITRES

23,06
JOURS DÉLAIS GLOBAL DE PAIEMENT

COMPOSITION DU SERVICE

1
RESPONSABLE FINANCES
(CAT.A) / 1 ETP

2
AGENTS COMPTABLES
(CAT.C) / 2 ETP

PROJETS 2023

› Préparation de la nouvelle organisation du service regroupant les fonctions finances et commande publique.

› Adaptation du service à la nouvelle nomenclature comptable M57

La Communauté de communes mène depuis plusieurs années une politique d'investissements ambitieuse.

BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total : 18 511 915 €

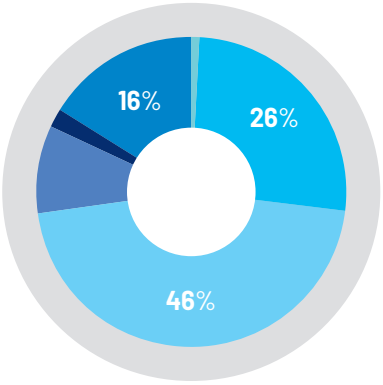

- Charges financières et exceptionnelles **1** %
- Charges générales **26**%
- Charges de personnel **46**%
- Atténuations de produits **9**%
- Opérations d'ordre **2**%
- Subvention et participations **16**%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total : 20 589 996 €

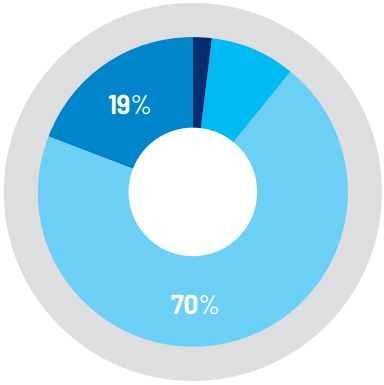

- Produits des services et du domaine **9** %
- Impôts et taxes **70**%
- Dotations et participations **19**%
- Autres produits **2**%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total : 4 128 866 €

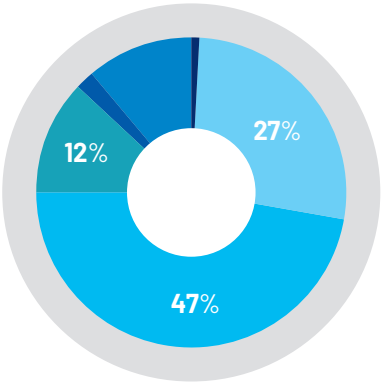

- Opérations d'ordre **1** %
- Remboursement capital de la dette **27**%
- Équipements et travaux **47**%
- Subventions d'équipement versées **12**%
- Frais d'études et logiciels **2**%
- Déficit d'investissement reporté **11**%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total : 3 752 500 €

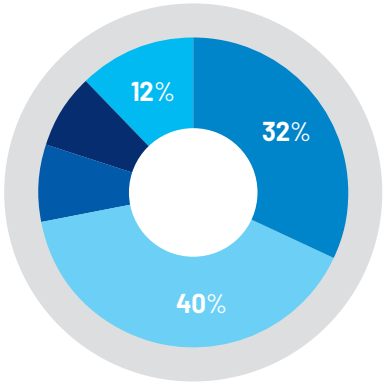

- Excédent de fonctionnement N-1 / **32**%
- Emprunts **40**%
- Subventions **8**%
- FCTVA **8**%
- Opérations d'ordre **12**%

Ressources humaines / Prévention

Les ressources humaines au cœur de l'organisation.

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La fonction Ressource humaine se place au cœur des relations internes, à l'interface de la direction, des représentants du personnel, des managers et des agents. Sa mission vise à assurer à la collectivité de disposer du personnel nécessaire à son bon fonctionnement, notamment d'agents formés, compétents, motivés, positionnés sur des postes adaptés, avec un rôle et des responsabilités bien définies.

La politique d'optimisation des Ressources humaines de la collectivité s'articule autour de 4 axes :

- La gestion administrative du personnel
- Les relations sociales
- Le développement des ressources humaines
- L'organisation et la vie au travail

LES PRINCIPALES MISSIONS DES RESSOURCES HUMAINES

- Conseil aux élus en matière de ressources humaines
- Élaboration du budget du personnel et pilotage de la masse salariale
- Accompagnement managérial
- Élaboration des paies de l'ensemble des agents de la collectivité
- Établissement des contrats de travail et formalités d'embauche des contractuels
- Gestion administrative et statutaire des agents
- Élaboration et mise en œuvre des différents processus RH (entretiens annuels, plan formation, fiches de postes, protection sociale, médecine préventive ...)
- Mise en œuvre dans le suivi de la médecine préventive et des décisions des instances médicales
- Organisation et pilotage des recrutements et les mouvements de personnels
- Animation et pilotage des instances représentatives du personnel
- Prévention des risques professionnels (suivi des accidents, document unique, plan de prévention...)
- Accueil, conseil et orientation des agents pour toute question RH

RÉALISATIONS ET ACTIONS

• VIE DU SERVICE :

changement de Responsable de Service en cours d'année, suite à un départ en retraite

• GESTION ADMINISTRATIVE :

refonte et dématérialisation de procédures, modernisation des outils de gestion interne du service

• DIALOGUE SOCIAL :

année marquée par l'organisation et la mise en œuvre des élections professionnelles 2022, qui ont conduit à l'élection des nouveaux représentants du personnel

• COMMUNICATION :

développement de la communication interne RH, notamment avec la lettre mensuelle « Au Fil de l'eau »

• PROTECTION SOCIALE :

dans le cadre de la mise en place de la participation à la Protection sociale complémentaire au bénéfice des agents, déploiement d'actions de communications et de permanences auprès des agents

Une politique RH en faveur d'agents formés, compétents et motivés pour un service public de qualité.

HANDICAP

Le saviez-vous ?

Seules les collectivités de plus de 20 agents Équivalent Temps Plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% des effectifs.

En 2022, les effectifs de la collectivité comptent 33 travailleurs handicapés, reflétant la politique volontariste de la collectivité.

10 009 € de dépenses réalisées auprès d'entreprises agissant en faveur du Handicap et qui réalisent des prestations pour la Collectivité.

COMPOSITION DU SERVICE

1 **RESPONSABLE** (CAT.A) / RH 1 ETP

2 **ADJOINTES / INSTRUCTRICES PAIE** (CAT.C) / 2 ETP

4 **GESTIONNAIRES RH** (CAT.C) / 3,80 ETP

1 **ASSISTANTE DE PRÉVENTION** (CAT.C) / 1 ETP

CHIFFRES CLÉS 2022

LA MASSE SALARIALE REPRÉSENTE : **8 526 275 €**

RÉALISATION DE **1546 ACTES ADMINISTRATIFS** (contrats et arrêtés)

ÉLABORATION DE 340 PAIES MENSUELLES EN MOYENNE

RÉPONSES À **258 CANDIDATURES SPONTANÉES** (emplois et stages)

MISE EN ŒUVRE DE **159 AVANCEMENTS D'ÉCHELONS** et 5 avancements de grade

ORGANISATION ET ANIMATION **11 INSTANCES PARITAIRES** et groupes de travail (3 CT, 2 CHSCT, 6 Groupes de Travail)

RÉALISATION DE **488 JOURS DE FORMATIONS** (dont 79% assurées par le CNFPT), l'effort ayant été mis sur les formations en matière de sécurité et d'encadrement d'enfants

LE PERSONNEL CCPS EN CHIFFRES

Au cours de l'année, la collectivité a employé jusqu'à 357 agents :

218
FONCTIONNAIRES
soit **61 %** de l'effectif

42
CONTRACTUELS
permanents soit
12% de l'effectif

97
CONTRACTUELS
non permanents soit
27 % de l'effectif

NB. Au 31/12/2022, la Collectivité compte 309 agents, dont 218 fonctionnaires.

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIES

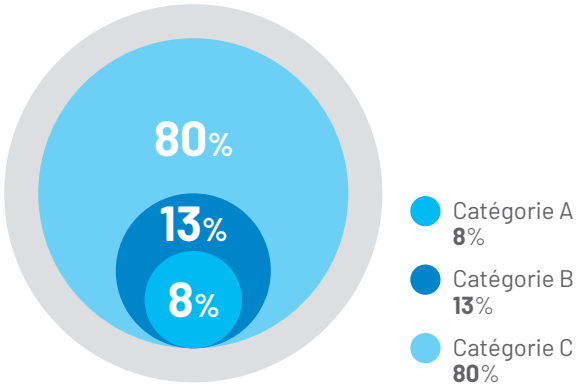

RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR STATUT

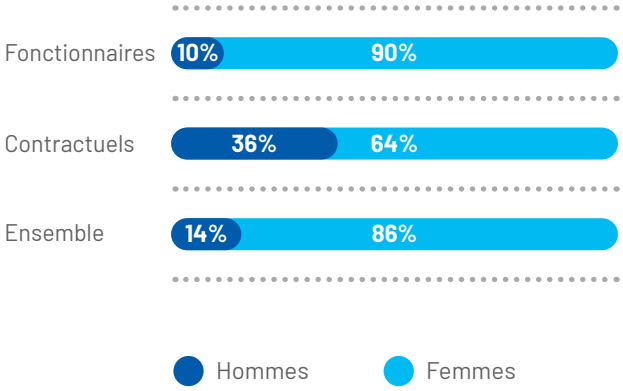

PROJETS 2023

> PRÉVENTION : déploiement de visites de prévention en vue de la réduction des risques professionnels.

> CAMPAGNES DE MOBILITÉS INTERNES : mise en œuvre d'un processus de campagnes de mobilité biannuelles, visant à favoriser la mobilité interne.

> GESTION ADMINISTRATIVE : poursuite de la refonte et de la dématérialisation de procédures, modernisation des outils de gestion interne du service.

Emploi / Insertion

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Interlocuteur de proximité, le Relais Emploi œuvre à l'amélioration de l'accueil des personnes en recherche d'emploi, à Sommières et à Calvisson, mais également sur l'ensemble du territoire intercommunal. Le Relais Emploi participe activement au développement économique du territoire en aidant les entreprises locales dans la recherche de salariés et les demandeurs d'emploi dans la prise de postes au sein des entreprises du territoire du Pays de Sommières.

- Accompagnement des demandeurs
- Mise en relation avec les employeurs
- Orientation professionnelle
- Accès à la formation
- Accompagnement dans les démarches administratives
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat

Le Relais Emploi assure la gestion des appels d'offres des chantiers d'insertion « valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine » En somme, Le Relais Emploi a pour objectif de soutenir les demandeurs d'emploi dans leur parcours professionnel en leur apportant un accompagnement personnalisé et en les aidant à surmonter les obstacles liés à la recherche d'emploi.

PROJETS 2023

› Permanences du Relais Emploi « Hors les murs » à partir de septembre 2023 dans les communes de Calvisson, Combas, Montpezat, Junas et Souvignargues

RÉALISATIONS ET ACTIONS

› Mardi 17 mai et jeudi 6 octobre 2022 / LE FORUM DE L'EMPLOI

Coorganisé avec Pôle Emploi à Sommières et à Calvisson.

- **Objectif :** Rencontre directe demandeurs / employeurs, possibilité d'élargir le réseau professionnel, de se faire connaître auprès des employeurs et de découvrir des opportunités.
- **Bilan :** 45 entreprises présentes / 185 offres d'emploi / 381 entretiens d'embauche.

› MARDI 13 SEPTEMBRE 2022 / LA PÊCHE AUX CV

En partenariat avec Airelle, Calade Pro, la Mission Locale Jeune.

- **Objectif :** Recueillir les CV des futurs candidats à l'emploi et donner des conseils personnalisés.
- **Bilan :** 20 demandeurs d'emploi.

› JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 / LE MARKETHON DE L'EMPLOI / Coorganisé avec le Comider.

- **Objectif :** c'est une « Course » à l'emploi collective et solidaire, dont le but est de ramener, en une seule journée, le maximum de propositions d'emploi.
- **Bilan :** 14 participants / 115 entreprises / 64 intentions d'embauches.

› LE CHANTIER D'INSERTION CALADE

- **Objectif :**Contribuer à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine local.
- **Bilan :** 13 dossiers déposés par les communes / 11 chantiers retenus / 32 personnes en situation d'insertion ont bénéficié du chantier.

Favoriser la création d'entreprises et maintenir l'emploi en Pays de Sommières.

LA DEMANDE D'EMPLOI (2198 PERSONNES)

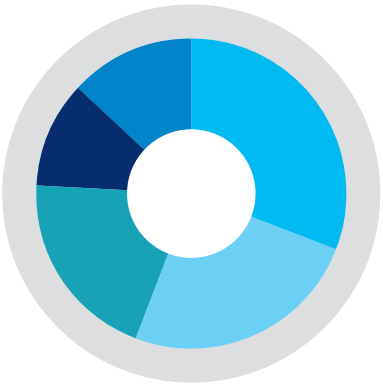

PLACEMENTS

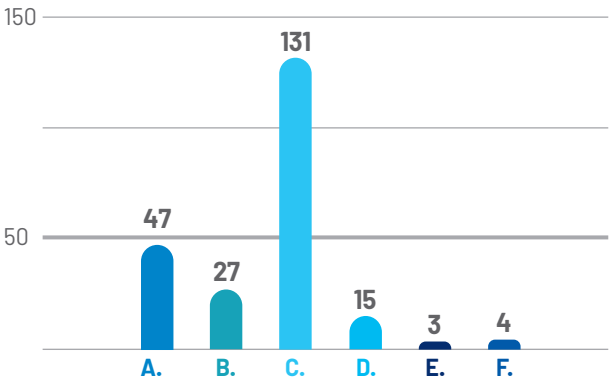

A. CDI
B. CCD + de 6...
C. CCD - de 6...
D. Formations
E. Services...
F. Chantiers...

COMPOSITION DU SERVICE

1 **RESPONSABLE** DE SERVICE (CAT.C) / 1 ETP

1 **CONSEILLÈRE** EMPLOI (CAT.C) / 1 ETP

CHIFFRES CLÉS 2022

2 872 **PASSAGES** AU RELAIS EMPLOI

708 **PERSONNES** DIFFÉRENTES

597 **APPELS** TÉLÉ-PHONIQUES

1 567 **MISES EN RELATION** DEMANDEURS /EMPLOYEURS

224 **CV + LETTRES DE MOTIVATION**

67 **INSCRIPTIONS** PÔLE EMPLOI

Développement Économique

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La Communauté de communes est compétente pour les actions de développement économique ainsi que la création et la gestion des zones d'activités sur son territoire.

Les missions du service : Aider les entreprises à s'implanter et à se développer sur le territoire en partenariat avec les partenaires économiques : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, GAL Vidourle Camargue, Initiative Gard, la Région Occitanie.

COMPOSITION DU SERVICE

1 **RESPONSABLE** DE SERVICE (CAT.A) / 0,3 ETP

1 **CONSEILLER NUMÉRIQUE** DÉDIÉ AUX ENTREPRISES (CAT.C) / 1 ETP

RÉALISATIONS ET ACTIONS

La communauté de communes a poursuivi sa politique d'aide aux entreprises.

Son adhésion à Initiative Gard a permis l'attribution de prêts d'honneur à huit entreprises pour la création ou la reprise d'entreprise : Garage Peugeot, Col'libri et la Fabrique à sushi à Calvisson, le Patio, Taxi Siham, les Yvelines, l'Olympe et Cyl Opticien à Sommières.

L'attribution d'une aide directe communautaire à la Cidrerie Pépine et à Bee Local pour l'aménagement de leurs locaux à Calvisson ont permis à ces deux entreprises de bénéficier de fonds européens gérés par le GAL Vidourle Camargue
Pour compléter son offre d'aides financières, les élus ont créé un fond pour l'immobilier d'entreprises.

Deux entreprises en ont bénéficié en 2022 : XAP Technology pour son projet d'extension sur la zone d'activités de Calvisson et EBC pour son projet d'implantation à Congénies.
Par ailleurs, la Communauté de communes soutient les métiers d'art grâce à son partenariat avec la CMA et la mise en place du dispositif Détours et Savoir-Faire et le do-financement de la manifestation Fête des Métiers d'Art à Aujargues.
Les commerces en milieu rural ont eux bénéficié d'une exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) grâce au vote communautaire du ZORCOMIR.
Dans le cadre du dispositif France Relance, une conseillère numérique a été mise à disposition des entreprises pour le développement de leur visibilité sur le net et deux petits déjeuners ont été organisés à Calvisson et à Sommières pour présenter les différents services proposés aux entreprises.

Accompagner les entreprises dans leur implantation sur le territoire du Pays de Sommières.

CHIFFRES CLÉS 2022

L'adhésion à **Initiative Gard** a permis de soutenir

8 ENTREPRISES via **131 000 €** **DE PRÊTS À TAUX ZÉRO**

et mobiliser **1 472 876 €** **DE PRÊTS BANCAIRES** mobilisés (effet levier) ce qui correspond à **6 REPRISES ET 2 CRÉATIONS**

28 EMPLOIS créés ou maintenus

RÉPARTITION DES AIDES FINANCIÈRES PAR DISPOSITIF

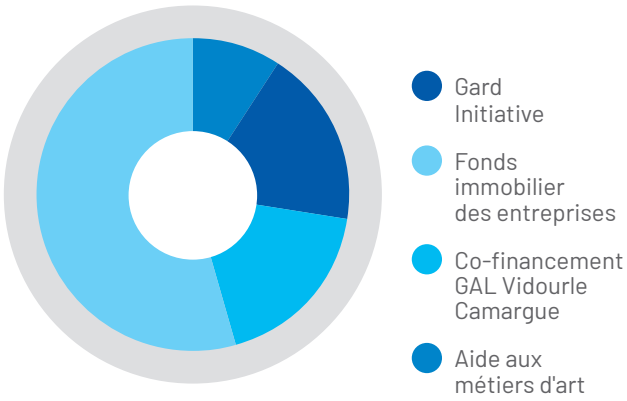

Premier petit-déjeuner des entreprises à Calvisson

PROJETS 2023

- Inventaire des zones d'activités dans le cadre de la démarche du Zéro Artificialisation Nette (Z.A.N.)
- Adhésion au dispositif Boutiques à l'essai

Patrimoine / Tourisme

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de communes valorise le patrimoine sur son territoire pour créer une offre touristique durable. Par ailleurs, elle a délégué à son Office de Tourisme, l'accueil et la gestion de l'information, la promotion de la destination et la coordination des acteurs touristiques

Les missions du service :

- Valoriser et renforcer la variété des patrimoines matériels et immatériels
- Créer une offre touristique et la rendre plus visible à travers des produits et thématiques ciblés

Visite historico-hystérique à Souvignargues

RÉALISATIONS ET ACTIONS

Dans le cadre de la gestion des sentiers de randonnées, la communauté de communes a confié l'entretien des poteaux de signalétique au chantier d'insertion de CALADE et le balisage à la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Elle a refondu un certain nombre de dépliants qui sont mis à la disposition des visiteurs à l'office de tourisme du Pays de Sommières.

La Communauté de communes a souhaité engager le Pays de Sommières vers un tourisme durable. L'étude confiée à un groupe d'étudiants en Master 2 gestion des territoires et développement local de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 a permis de dégager des enjeux et les premières pistes d'actions : restructurer l'offre touristique dans une dimension plus durable, renforcer la mise en valeur des ressources naturelles et patrimoniales du territoire, développer les mobilités douces pour les visiteurs.

En parallèle, elle a confié au Syndicat Mixte des Gorges du Gardon la réalisation d'un état des lieux de la pierre sèche sur le territoire qui servira de base à la mise en place d'un plan d'actions concret en partenariat avec les associations de sauvegarde du patrimoine.

Elle participe à la valorisation du patrimoine des communes par la mise en œuvre de dispositifs nationaux : opération "C'est mon Patrimoine" au château de Sommières et sur le site archéologique des Terriers à Villevieille. Organisation de visite théâtralisée à Souvignargues dans le cadre de "Pierres Insolites" et création de visites guidées à Calvisson et Sommières.

Elle a également participé au dispositif « Manades, je vous aimeuuuh » proposé par le PETR Vidourle Camargue qui a permis la valorisation de la manade des Oliviers à Congénies.

Des actions ludiques à la découverte du patrimoine du Pays de Sommières.

COMPOSITION DU SERVICE

1 RESPONSABLE DE SERVICE (CAT.A) / 0,3 ETP

1 OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

CHIFFRES CLÉS 2022

"C'EST MON PATRIMOINE" : DU 11 AU 22 JUILLET

118 **ENFANTS** ont découvert le château de Sommières et du 25 au 28 octobre

52 **ENFANTS** ont visité le site des Terriers à Villevieille

120 **PERSONNES** ont participé à la visite historico-hystérique à Souvignargues le 17 septembre

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE PAR CATÉGORIES D'HÉBERGEMENT

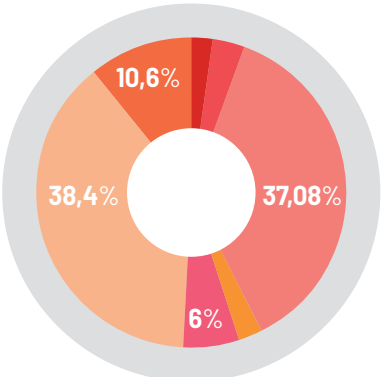

- Village de vacances **2,32**%
- Aire Camping-Car **0,17**%
- Auberge collective **3,18**%
- Camping **37,08**%
- Chambre d'hôtes **2,24**%
- Hôtels **5,97**%
- Meublé de tourisme **38,44**%
- Résidence de vacances **10,60**%

PROJETS 2023

- Journée tourisme durable "Déclic et des Clés" à destination des professionnels du tourisme
- Création d'une visite guidée autour du patrimoine hydraulique de Salinelles
- Poursuite de la valorisation du patrimoine en pierre sèche

Petite enfance

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Dès sa création (1995), la Communauté de communes du Pays de Sommières a souhaité faire de l'aménagement des différents temps de vie de l'enfant un enjeu majeur de sa politique sociale et éducative, afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des jeunes enfants et des familles du territoire.
Aujourd'hui, ce sont :

- 3 crèches intercommunales
- 1 crèche associative
- un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)
- un RPE (Relais Petite Enfance)
- un service de coordination

qui mettent en œuvre les axes politiques communautaires, permettant d'offrir à l'enfant et à sa famille un accueil de qualité qui réponde à des besoins de: mixité sociale, égalité des chances, accueil de la diversité et de la différence, lieu ressource pour les familles.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- Signature d'une CTG avec la CAF (Convention Territoriale Globale) pour la période 2022 - 2026, suite à la fin du CEJ (Contrat Enfance jeunesse).
- Application de la nouvelle réforme des modes d'accueil Petite Enfance avec réécriture des règlements de fonctionnement, des protocoles sanitaires et des projets d'établissements.
- Partenariat développé avec le service culture. Spectacle de fin d'année, préparation de résidences d'artistes dans les crèches.
- Campagne de communication concernant le fonctionnement du LAEP auprès des professionnels de la santé du territoire. Les jeunes parents qui ont besoin d'accompagnement peuvent être orientés par ces professionnels.
- Engagement du RPE dans une mission / temps d'analyse de pratiques proposé aux assistantes maternelles. Matinée « Portes Ouvertes » en octobre, réunions de « soutien à la parentalité » animées par la responsable du RPE et une psychologue.

86 actions collectives proposées aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent (ateliers d'éveil, ludothèque, médiathèque, moments festifs, etc.)

- Partenariat développé avec la bibliothèque de Lecques (1 fois par mois) pour la Halte Garderie itinérante « Titou l'escargot ». Projet pédagogique retravaillé.
- Matinée portes ouvertes et rencontres à thèmes proposées aux familles pour la crèche « Gribouille » (Calvisson). Semaine des droits de l'enfant. Finalisation du livret d'accueil enfant à destination des parents (groupes moyens / grands). Partenariat avec les écoles, le centre de loisirs et la médiathèque.
- Poursuite du projet « communication gestuelle » auprès des enfants pour la crèche « L'Enfantine » (Sommières). Thématiques pour les activités : voyage autour du monde et protection de l'environnement.
- Pour la crèche de Villevieille poursuite des différents projets et partenariats (jardin potager, travail avec la bibliothèque. Etc.)
- Coordination : Copilotage de la CTG, Commission d'Attribution des Places Petite Enfance (CAPPE), suivi des structures PE.

PROJETS 2023

› Projet de résidences d'artistes en partenariat avec le service culture :

- musique du monde / crèche de Sommières
- danse contemporaine / crèche de Calvisson

› Mise en application des nouveaux règlements de fonctionnement, projets d'établissements et des protocoles sanitaires

› Participation à la campagne de mobilité interne, recrutement pour les remplacements des agents partant à la retraite

Participer à l'éveil des enfants et accompagner les parents telles sont les priorités de la CCPS.

COMPOSITION DU SERVICE

1 **RESPONSABLE**
(CAT. A) / 1 ETP

2 **AGENTS ADMINISTRATIFS COORDINATION**
(CAT. A) / 1 ETP
(CAT. C) / 1 ETP

9 **AGENTS**
(CAT. A) / 8,2 ETP
directrices de crèches et éducatrices de jeunes enfants

8 **AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE**
(CAT. C) / 7,2 ETP

25 **AGENTS**
(CAT. C) 23,4 ETP
Assistantes petite enfance, cuisiniers, agents polyvalents

TARIF HORAIRE MOYEN FAMILLE / CRÈCHES

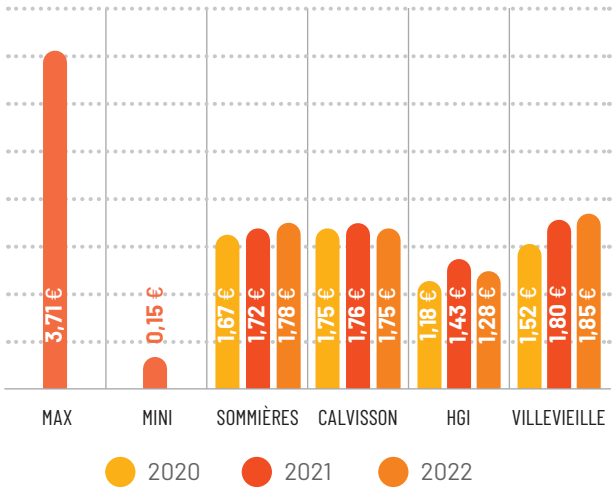

CHIFFRES CLÉS 2022

236 ENFANTS accueillis dans les crèches

53 ENFANTS ont fréquenté le LAEP pour 419 passages

120 ASSISTANTES MATERNELLES pour **433 PLACES** enfants

172 FAMILLES ont bénéficié d'une information du RPE

35 ASSISTANTES MATERNELLES ont participé aux différentes propositions, avec **82 ENFANTS** différents

Enfance et jeunesse

PRÉSENTATION ET MISSIONS

L'intervention de l'association départementale des FRANCAS du Gard, de Radio Sommières, et de l'association Familles Rurales de Calvisson sur le territoire auprès des élus de la Communauté de communes et de la population, relève d'un projet concerté et partagé se réalisant dans le cadre d'un réel de partenariat depuis de nombreuses années.

Afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des enfants, des jeunes, et des familles, ces associations œuvrant dans le champ de l'éducation populaire sont liées à la Communauté de communes par des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) dont les axes généraux sont les suivants :

- Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes
- Prendre en compte et impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs et de loisirs
- Favoriser les comportements citoyens
- Développer l'information et la communication
- Décentraliser l'action d'animation et mettre en place une organisation territoriale

Les services proposés :

Centres de loisirs (Sommières / Montpezat / Villevieille / Calvisson), séjours, Espaces jeunes, ludothèque, Radio Sommières.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- Renouvellement des CPO de 2022 à 2024
- Signature d'une CTG (Convention Territoriale Globale) avec la CAF, pour la période 2022 - 2026, pour faire suite à la fin du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse)
- Adhésion de la CCPS au Relais Loisirs Handicap 30
- Développement des partenariats : RLH 30, Service culture de CCPS, médiathèques, Centre social CALADE, écoles et les crèches.
- Renouvellement du dispositif « Vacances apprenantes » porté par le ministère de l'Éducation nationale
- Renouvellement du dispositif « C'est mon patrimoine » en partenariat avec les FRANCAS, la DRAC Occitanie et le Service culture CCPS
- Festival 1-2-3 Soleil : partenariat avec la CCPS, les FRANCAS et Radio Sommières
- Participation à la Fête du court métrage, à la Grande Lessive, à la Fête de la Nature Organisation d'évènements autour du jeu avec les familles
- Actions dans les écoles, collèges et lycée du territoire
- Déménagement de la ludothèque dans les locaux de l'Espace Laurence Durrel (mise à disposition par la commune de Sommières)
- Développement de projets par Radio Sommières en lien avec les Centres de loisirs, l'Association CALADE, les écoles, les collèges et le lycée
- Couverture des évènements locaux et intercommunaux

Une offre très développée sur le territoire : 4 Centres de loisirs, 3 Espaces jeunes, 1 Ludothèque, 1 Radio.

ÉVOLUTION DES CPO

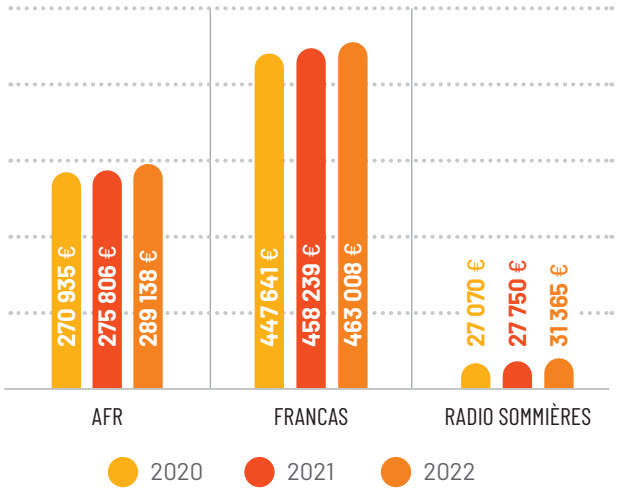

Centre de loisirs

CHIFFRES CLÉS 2022

809
ENFANTS ET JEUNES ont été accueillis dans les Centres de loisirs et les Espaces Jeunesses pendant l'été 2022

89
FAMILLES ACCUEILLIES à la ludothèque

RADIO SOMMIÈRES
62
ENFANTS

PODCASTS
32 000
ÉCOUTES

PROJETS 2023

- AFR : déménagement du Centre de loisirs de Calvisson lié aux travaux de réhabilitation des locaux de l'ancienne gare. Accueil dans les écoles de Calvisson
- FRANCAS : sensibiliser l'enfant aux livres et à l'art sous toutes ses formes,
- RADIO SOMMIÈRES : projet numérique, Pétrolade Show, Festival 1. 2. 3 Soleil, Festival d'Avignon, etc.
- Dans le cadre de la CTG : Recueil de la parole des jeunes, afin de mieux répondre à leurs besoins. Développer l'accueil des jeunes sur le nord du territoire / Mise en place d'un réseau jeunesse

Affaires scolaires et périscolaires

Une offre de service uniforme sur l'ensemble du territoire

PRÉSENTATION ET MISSIONS

- La gestion des bâtiments scolaires (construction, aménagements, entretien et fonctionnement)
- La gestion du personnel : Agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), agents d'entretien, personnel encadrant des accueils périscolaires, accompagnatrices transports scolaires, personnel administratif du service scolaire
- La gestion des services périscolaires : Restauration scolaire, Transports et Activités périscolaires du matin et du soir, études surveillées
- L'ensemble des services aux écoles (mobilier, informatique, fournitures scolaires, crédits pédagogiques, dossiers d'inscriptions, dérogations scolaires...)
- La participation aux conseils d'écoles

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

Cette compétence facultative résulte d'un choix et d'une volonté politique.

- Une offre de service uniforme et de qualité sur l'ensemble du territoire (ex : Chaque école ou regroupement dispose d'un service d'accueil matin et soir et de restauration)
- Une identification plus forte pour ce qui est des partenaires institutionnels et notamment de l'inspection académique
- Une mutualisation des moyens et une harmonisation des économies de fonctionnement
- Une uniformisation des dotations par enfant attribuée aux écoles
- Un interlocuteur privilégié pour les enseignants, les familles et les délégués des parents d'élèves : le service scolaire et périscolaire

La priorité est d'améliorer constamment la qualité d'accueil des enfants.

COMPOSITION DU SERVICE

1 RESPONSABLE DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES (CAT.A) / 1 ETP

8 AGENTS ADMINISTRATIFS (CAT.C) / 7 ETP

126 AGENTS ALP RESTAURATION / ENTRETIEN (CAT.C)

34 ATSEM (CAT.C) / 33,95 ETP

15 RÉFÉRENTES (CAT.C) / 14,3 ETP

PROJETS 2023

- Ouverture d'une classe à l'école élémentaire Marie-Louise Granier à Montmirat (septembre 2023)
- Poursuite de l'élaboration d'une charte des ATSEM
- Réflexion engagée : temps de travail des agents
- Participation des agents / animateurs périscolaires, à des projets nationaux autour de la citoyenneté, le handicap et l'environnement

CHIFFRES CLÉS 2022

1430 ENFANTS / JOUR répartis dans 16 restaurants scolaires

185 443 REPAS SERVIS

470 ENFANTS EN ACCUEIL MATIN /SOIR

317 ENFANTS participent aux études surveillées

6 PÔLES D'ACCUEILS LOISIRS PERISCOLAIRES (ALP)

2147 ELÈVES SCOLARISÉS / PETITE SECTION AU CM2

92 CLASSES DONT 34 MATERNELLES

18 ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

19 ÉCOLES

5 LIGNES DE TRANSPORT SCOLAIRE

CULTURE

Réseau des bibliothèques et médiathéques / Programmation culturelle

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La participation constructive et le progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information. C'est pourquoi, les élus communautaires ont engagé une politique culturelle en faveur de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.
Les missions du service :

- Sensibiliser les enfants à l'art et à la culture sur tous les temps de vie
- Faciliter l'accès et développer les pratiques artistiques et culturelles pour tous
- Diversifier et structurer l'offre culturelle et artistique
- Proposer de l'éducation aux Médias et à l'Information pour tous et sensibiliser aux enjeux du numérique

COMPOSITION DU SERVICE

- 1 **COORDINATRICE** (CAT.A) / 0,4 ETP
- 1 **BIBLIOTHÉCAIRE** INTERCOMMUNALE (CAT.B) / 1 ETP
- 1 **CONSEILLÈRE** NUMÉRIQUE CULTURE (CAT.C) / 1 ETP

RÉALISATIONS ET ACTIONS

Le 2 décembre 2022, a eu lieu la signature de la Convention Générale d'Education Artistique et Culturelle (C.G.E.A.C.) entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Occitanie, l'Education Nationale et le Département du Gard.
Ce dispositif permet la généralisation de l'Education Artistique et Culturelle sur le Pays de Sommières grâce à l'engagement des partenaires et le co-financement du plan d'actions.

Dans ce cadre ont été programmés une résidence de cirque, la Cie Cirkulez, au Kedez à Sommières, un programme d'interventions artistiques dans les bibliothèques en lien avec les écoles, des actions pédagogiques en amont des festivals Jazz à Junas, des Trad'hivernales et du Festivalito, et de la Fête des Courts Métrage.

Par ailleurs, dans le cadre de son soutien au développement de la lecture publique, le service a impulsé la participation du réseau des bibliothèques communales, à divers événements nationaux : Nuits de la Lecture, Prix des incorruptibles, Festival de lecture au soleil et Partir en Livre.
Tout au long de l'année, la bibliothécaire intercommunale et la conseillère numérique culture ont apporté leur soutien et proposé des animations aux équipes bénévoles des bibliothèques municipales.

Animer et renforcer l'offre de lecture publique sur l'ensemble du territoire du Pays de Sommières.

CHIFFRES CLÉS 2022

100 **INTERVENTIONS GRATUITES**
dans les crèches, centres de loisirs, écoles, bibliothèques, et centre social CALADE

20
INTERVENANTS DIFFÉRENTS

1500
PERSONNES
ont assistés aux interventions

BILAN 2022 CGEAC : Nombre de participants par thématiques et par provenance

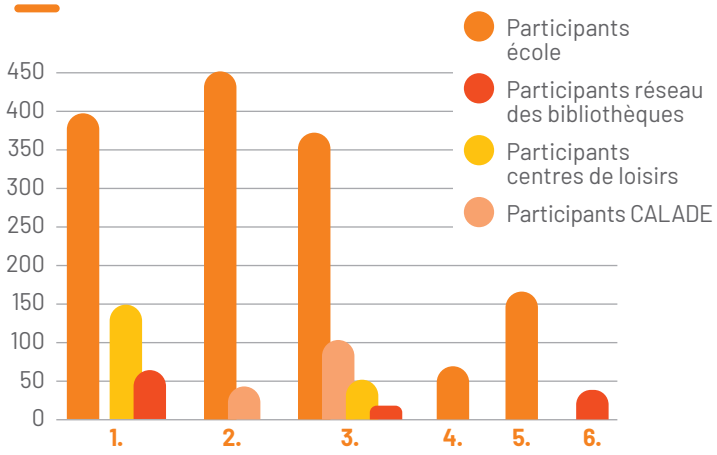

1. Résidence cirque / **2.** Interventions artistiques / **3.** Actions pédagogiques Jazz à Lunas / **4.** Actions pédagogiques Festivalito / **5.** Actions pédagogiques Trad'Hivernales / **6.** Fêtes des Courts

signature de la CGEAC

PROJETS 2023

- Développement du numérique culturel sur le territoire
- Candidature au label 100% EAC
- Réalisation d'un Schéma Intercommunal de Développement de la Lecture Publique

CULTURE

École de musique intercommunale

PRÉSENTATION ET MISSIONS

L'École de musique intercommunale (EMI) est un service public communautaire dont les missions principales sont l'enseignement musical et la participation à la vie culturelle des communes de la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

Son action s'inscrit dans le cadre du Projet de territoire de la Communauté de communes et dans les dispositifs partenariaux mis en œuvre, animés et développés par la CCPS :

Projet Educatif de Territoire (PEDT), Convention Globale Territoriale avec la CAF du Gard (CTG), Convention Générale d'Education Artistique et Culturelle (CGEAC).

Intégrée au Schéma Départemental d'Enseignement et de Pratiques Artistiques, l'École de Musique a pour objectif d'harmoniser les enseignements et d'améliorer la qualité et la diversité de l'offre d'enseignement dans le Gard et plus particulièrement sur le territoire du Pays de Sommières.

Elle représente un accès à la culture pour tous les habitants du territoire et hors territoire et propose dans des styles variés de musique instrumentale, vocale et musique d'ensemble, un enseignement de qualité par des professeurs diplômés.

19 DISCIPLINES

Nouveautés 2022 *

- **Instruments à Cordes** : Violon, Violon alto*, Violoncelle*
- **Instruments à Vent :** flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, euphonium*
- **Instruments polyphoniques :** guitare classique, piano, batterie, percussions
- **Instruments amplifiés :** guitare électrique, guitare basse, guitare folk
- **Voix :** chant lyrique, chant musiques actuelles

15 PRATIQUES COLLECTIVES

Nouveautés 2022 *

Éveil musical - Formation musicale - Chant choral* - Ensemble clarinettes - Ensemble vents – Ensemble guitare classique – Ensemble musique classique et traditionnelle – Ensemble violons – Ensemble à cordes – Ensemble percussions industrielles et traditionnelles – Atelier rythmique – Ensemble percussions – Groupe musiques actuelles – Atelier chants musiques actuelles – Atelier instrumental et vocal musique latine (Salsa) *.

L'École de musique intercommunale accueille les enfants dès 4 ans, les adolescents et les adultes.

COMPOSITION DU SERVICE

1 **DIRECTRICE**
(CAT.B) / 1 ETP

1 **ASSISTANTE**
ADMINISTRATIVE
(CAT.C) / 0,5 ETP

17 **PROFESSEURS**
(CAT.B) / 7,15 ETP

CHIFFRES CLÉS 2022

332 ÉLÈVES sur la rentrée

17 PROFESSEURS diplômés

19 DISCIPLINES

15 PRATIQUES collectives

18H45 COURS HEBDO de Formation musicale

14 RENDEZ-VOUS

3 CONCERTS (Noël / Fin d'année)

10 AUDITIONS DE CLASSES dont une en partenariat classes trompette du Conservatoire de Musique Maurice André (Alès Agglo)

1 STAGE : « Chœur académique » en partenariat Éducation Nationale / Drac / Département.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR INSTRUMENTS

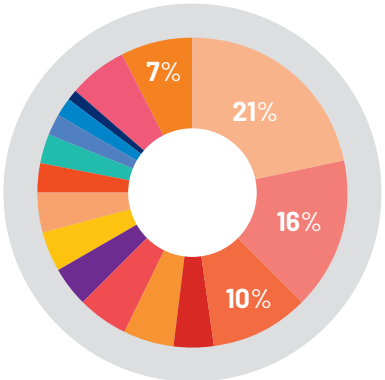

- Piano **21**%
- Guitare classique **16**%
- Batterie **10**%
- Chant moderne **4**%
- Guitare moderne **5**%
- Flûte traversière **5**%
- Saxophone **4**%
- Chant moderne **4**%
- Trompette **4**%
- Clarinette **3**%
- Violoncelle **3**%
- Chant lyrique **2**%
- Flûte à bec **2**%
- Violon alto **1**%
- Éveil **6**%
- Collectif uniquement **7**%

PROJETS 2023

- Orchestre à l'école
- Partenariat avec le Lycée Lucie Aubrac - Sommières
- Projets inter-établissements du Gard
- Stage en partenariat avec Jazz à Junas

Convention Territoriale Globale

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La Convention Territoriale Globale a été signée le 16 juin 2022 entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et la CAF du Gard.

Cette nouvelle contractualisation fixe pour la période 2022-2026 les priorités que la Communauté de communes se donne pour agir, avec ses partenaires, sur les champs d'intervention suivants : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Handicap, Animation de la vie sociale, Numérique et Accès aux Droits, Mobilité, Culture.

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) signé avec la DDCS (aujourd'hui SDJES), l'Éducation Nationale et la CAF du Gard pour la période 2021-2024 constitue le volet éducatif de la CTG.

RÉALISATIONS ET ACTIONS 2022

Après un lancement de la démarche en 2021, l'année 2022 a été consacrée à l'élaboration du projet des services aux familles: identifier les besoins, associer les partenaires et les habitants et enfin proposer des actions concrètes.
Avec le soutien du cabinet d'études La Pitaya, la Communauté de communes a élaboré un questionnaire diffusé en ligne en mars 2022.

Avec pour enjeux de valoriser les ressources du territoire et d'améliorer la qualité de vie des habitants, le plan d'actions 2022-2026 s'articule autour de 3 axes :

- Faciliter les mobilités et l'accès aux droits
- Renforcer la politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Considérer la culture comme levier d'insertion sociale en favorisant son accès à tous dans le respect des droits culturels pour chacun

De septembre à décembre 2022, la Communauté de communes a rassemblé ses partenaires institutionnels et associatifs pour identifier et définir collectivement des actions pour chacune des thématiques.

PROJETS 2023

- Enquête de terrain auprès des jeunes pour recueillir leurs envies et leurs besoins
- Réflexion sur la problématique de recrutement dans les structures d'animation
- Création d'un projet sur l'écoute et l'orientation des familles avec enfant en situation de handicap
- Amélioration de la communication
- Développement des projets culture et petite enfance
- Interconnaissance, formation et échange pour les professionnels du territoire

Valoriser la richesse du territoire auprès des habitants du Pays de Sommières.

Signature de la CTG avec les partenaires, le 16 juin 2022

REGARD DES HABITANTS SUR LE PAYS DE SOMMIÈRES

CHIFFRES CLÉS 2022

1181 RÉPONSES au questionnaire diffusé en ligne,

28 ENTRETIENS avec les acteurs du territoire

2 ATELIERS COLLECTIFS pour l'élaboration du diagnostic

18 RÉUNIONS D'ÉCHANGE et de concertation avec les partenaires locaux

235 PARTICIPATIONS

50 HEURES d'élaboration collective pour la définition du plan d'action

COMPOSITION DU SERVICE

1

AGENT
CHARGEÉ DE COOPÉRATION CTG
(CAT. A) / 1 ETP
Projet mené avec les chefs de service Petite enfance et Jeunesse, Affaires scolaires, Culture, Relais Emploi et le responsable du service Aménagement du territoire.

Opérations immobilières / Bâtiments

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Le service des Opérations immobilières et Bâtiments font partie de la Direction des services techniques. Il intervient sur l'ensemble des bâtiments de la Communauté de communes pour des opérations de constructions et d'entretien/ maintenance.

- Le siège de la Communauté de communes
- 19 écoles
- 16 restaurants scolaires
- 3 crèches
- 2 centres de loisirs
- 1 Office de tourisme
- 2 écoles de musique

PROJETS 2023

- Construction du siège de la Communauté de communes
- Extension de l'école de Montmirat
- Réfection de la voirie de la ZAC Corata à Sommières
- Rénovation de la salle d'accueil des écoles de Congénies

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- Construction du restaurant scolaire de l'école Roger Leenhardt à Calvisson
- Réfection de 2 bâtiments au centre de loisirs « la Saussinnette » à Sommières
- Programme de rénovation des menuiseries dans les écoles (pluriannuel)
- Réfection du sol (bas de quai) de la déchetterie Corata à Sommières
- Réfection du sol souple du jeu extérieur de la cour de l'école l'Ile Verte à Calvisson
- Création d'un bac à sable préhistorique dans la cour de l'école de Souvignargues
- Rénovation complète de la cabane en bois du « Jardin partagé » à Calvisson
- Fermeture de l'accès aux sanitaires à l'école de Montpezat par une grille en fer forgé
- Mise en place d'un préfabriqué dans la cour de l'école de Vic-le-Fesq pour une nouvelle classe
- Rénovation de la piste d'athlétisme du terrain de sport de l'école La Condamine à Sommières
- Mise en place de la climatisation dans l'ensemble des écoles (dernière phase)
- Acquisition de matériels informatiques et de ressources numériques pour les écoles du territoire
- Audit sur la cybersécurité de l'installation informatique du siège de la Communauté de communes
- Mise en place de capteurs CO2 dans les bâtiments

La CCPS veille à avoir des bâtiments publics accessibles, confortables et fonctionnels pour tous.

COMPOSITION DU SERVICE

1 DGST
(CAT. A) / 1 ETP

1 RESPONSABLE DE SERVICE
(CAT. B) / 0,7 ETP

1 RESPONSABLE ADJOINTE
(CAT. B) / 1 ETP

1 INFORMATICIEN
(CAT. B) / 1 ETP

3 AGENTS ADMINISTRATIFS
(CAT.C) 2,80 ETP

1 AGENT D'ENTRETIEN
(CAT. C) / 0,43 ETP

5 AGENTS TECHNIQUES
(CAT. C) / 4,5 ETP

CHIFFRES CLÉS 2022

3400 INTERVENTIONS TECHNIQUES RÉALISÉES PAR LE SERVICE BÂTIMENTS

100 000 € D'INVESTISSEMENT POUR AMÉLIORER L'INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

Restaurant scolaire de l'école Roger Leenhardt. Ouverture septembre 2022.

Urbanisme / Droit des Sols

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Le travail du service urbanisme mutualisé porte sur l'instruction des demandes d'autorisations du Droit des Sols déposées dans les communes et transmises au service.
La Communauté de communes réalise les propositions de demandes de pièces complémentaires et les arrêtés nécessaires à la délivrance des autorisations de construction.
La commune reste l'interlocutrice privilégiée du porteur de projet et le point d'entrée pour l'information sur les documents d'urbanisme. Enfin, elle est la seule compétente pour prendre la décision finale sur le dossier.

PROJETS 2023

- Il sera proposé aux Maires la possibilité de signer électroniquement les arrêtés et les courriers liés aux demandes d'autorisation.
- Des réunions avec les communes seront proposées pour parler de l'actualité du Droit des Sols.

RÉALISATIONS ET ACTIONS

Des réunions d'échange et d'information ont été remises en place à destination des agents communaux en charge de l'urbanisme et des secrétaires de mairie afin d'assurer un point sur les actualités règlementaires et évoquer le fonctionnement du service.

Depuis mars 2022, les demandeurs d'autorisations d'urbanisme peuvent réaliser le dépôt de leur demande d'autorisation en ligne grâce à la saisine par voie électronique.

Pour répondre à cette obligation règlementaire, des formations ont été dispensées aux communes et une veille d'informations leur a été transmise régulièrement sur l'année 2022.
Au regard de l'augmentation du nombre d'actes depuis de nombreuses années, le service sera étoffé d'un quatrième instructeur.

En complément des activités d'instruction, le Service du Droit des Sols accueille et renseigne le public sur demande des communes, participe aux Sous-Commissions d'Accessibilité, accompagne les communes sur les recours, assiste les communes lors de l'élaboration des documents d'urbanisme (révision ou modification).

LE SERVICE DROIT DES SOLS INSTRUIT 22 COMMUNES :

- Les communes du territoire de la CCPS (Sauf Crespian)
- 5 communes de l'Hérault (Agonès, Cazilhac, Laroque, Moulès et Baucels, Saint-Bauzille-de-Putois)

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme simplifie les démarches administratives.

COMPOSITION DU SERVICE

1 **RESPONSABLE**
(CAT. A) / 1 ETP

2 **SECRÉTAIRES**
(CAT.C) / 1,3 ETP

3 **INSTRUCTEURS**
(3 CAT.C) / 2,80 ETP

CHIFFRES CLÉS 2022

2458 **DEMANDES** D'AUTORISATION D'URBANISME

437 **PERMIS** DE CONSTRUIRE

887 **DÉCLARATIONS** PRÉALABLES

1081 **CERTIFICATS** D'URBANISME

18370.06€ **MONTANT** versé par les communes de l'Hérault pour l'instruction

RÉPARTITION DES DOSSIERS

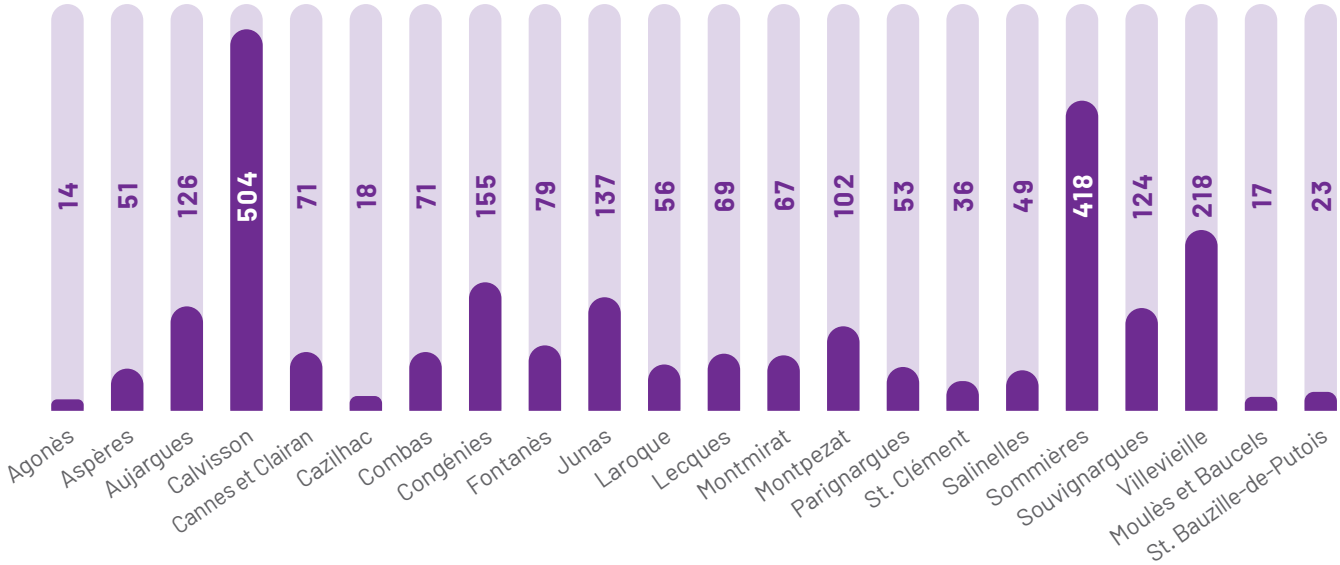

Collecte et Valorisation des Déchets

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La Communauté de communes du Pays de Sommières a la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.
La CCPS adhère à un syndicat de traitement : Le Syndicat Mixte Entre Pic et Etang (SMEPE) assure le service des traitements des déchets et assimilés, la gestion des relations avec les éco organismes ainsi que la réalisation d'études spécifiques pour le compte de la Communauté de communes.
Le Service Collecte et Valorisation des Déchets (C.V.D.) gère la pré-collecte, la collecte en porte à porte, les points d'apport volontaires, les déchetteries et le compostage individuel.
La commission Thématique Déchets s'est réunie deux fois en avril et en septembre 2022.

OBJETS COLLECTÉS PAR L'ASSOCIATION CALADE EN 2022

Petit mobilier	236	Loisirs	24
Gros mobilier	259	Multimédia	89
Gros D3RE	63	Culture	88
Petit D3RE	50	Vélo	19
Déco / Bazar	112	Matériaux / Bricolage	41

RÉALISATIONS ET ACTIONS

Une étude de faisabilité a été lancée en août 2022 sur l'installation d'une recyclerie aux abords de la déchetterie de Sommières. Accompagné par un Bureau d'Etude (CEREG), le 1er Comité de pilotage a été programmé en décembre.

Cette démarche sur l'installation d'une future recyclerie s'inscrit dans le soutien affirmé à l'Economie Solidaire et Sociale, en complément notamment de la collaboration avec l'association CALADE sur la Collecte préservante : récupérer les déchets destinés à être réutilisés (mobilier, électroménager...etc.).

Plus de 980 objets collectés chez les particuliers du territoire (dans 224 foyers). Ces objets sont par la suite, remis en valeur et proposé dans la 1ère recyclerie Recyc'lade du territoire située à Calvisson, dans la ZAC du Vignet.

Après le lancement au cours du 2nd semestre 2021, poursuite sur cette année 2022 du processus d'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) avec pour objectif principal : la réduction du volume des déchets ménagers et assimilés (DMA).

Clôture de la réalisation du diagnostic reprenant le contexte législatif, la gouvernance, des données techniques quantitatives et qualitatives, les filières existantes et/ou à développer puis l'élaboration d'un programme d'actions sur différents axes comme par

La 1ère recyclerie Intercommunale Recyc'lage a été créée à Calvisson.

exemple Réduction des biodéchets et déchets verts, Eco-consommation, Réparation – Réemploi, etc.

Différentes actions sont déjà mises en place sur le territoire depuis quelques années. Dans ce cadre, le partenariat avec le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Gard (CIVAM 30) s'est poursuivi sur les déchets verts : collecte en déchetterie puis rassemblement sur plate-forme de broyage et distribution aux agriculteurs locaux et distribution de compost 2 fois par an, aux habitants.

Plusieurs animations scolaires ont été programmées notamment sur le thème des biodéchets et du compostage, avec 4 sites concernés en 2022 : Aspères, Congénies, Sommières avec l'école Li Passeroun et le lycée L. Aubrac.

10 classes sensibilisées et 6 zones de compostage collectifs ont été installées dans ces établissements. Sur 2023, ces interventions à destination du jeune public devraient se poursuivre.
Au cours de l'année, s'est mis en place pour l'accès aux trois déchetteries de Calvisson, Sommières et Villevieille, un système de badges et de barrières d'accès.

Plus de 7 110 badges ont été réalisés pour les particuliers propriétaires d'un véhicule léger, 464 badges pour les particuliers disposant d'un fourgon (< 3,5 tonnes) et enfin 231 badges pour les professionnels.

ÉLÉMENTS CLÉS 2022

DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTE PRÉSERVANTE : 980 OBJETS COLLECTÉS

7 805 BADGES POUR L'ACCÈS EN DÉCHETTERIE

10 CLASSES SENSIBILISÉES AUX BIODÉCHETS ET COMPOSTAGE

AVANCÉE SUR LE PLPDMA ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

PROJETS 2023

- Finalisation du PLPDMA et mise en place du programme d'actions
- Généralisation d'un accès « badgé » aux 3 déchetteries du territoire 2022 / 2023

Collecte et Valorisation des Déchets

RÉALISATIONS ET ACTIONS

Plusieurs filières de recyclage sont en place sur le Pays de Sommières : verre, papier, déchets verts, mobilier, cartons, gravats, déchets ménagers spéciaux, etc.

Une réorientation des déchets vers des filières de réutilisation se renforce : exemple des pneus légers de type voiture ou 2 roues motorisés sur les déchetteries avec un volume en constante augmentation :

- 2020 / 8,07 tonnes collectés
- 2021 / 10,84 tonnes
- 2022 / 16,45 tonnes

La Collecte Ordures Ménagers comprenant 12 935 bacs de différentes tailles avec une collecte annuelle avoisinant les 5 686 tonnes.

En complément, la Collecte Sélective au porte à porte, avec en place 11 909 bacs (différentes tailles), permet une collecte annuelle avoisinant les 964 tonnes. Ces matières recyclables collectées par habitant, ont augmenté cette année : 39.7kg / hab contre 38.05 kg / hab. en 2021.

A noter, l'installation d'un volume de contenants pour les ordures ménagères (+ 101m3) et tri sélectif (+ 99m3), en légère augmentation.

Après le réaménagement de la déchetterie de Calvisson, une réflexion a été menée avec un cabinet d'architecte, sur celle de Villevieille : accès, fonctionnalités, bâtiment d'accueil, etc. De même, avec le projet d'installation d'une recyclerie, quelques aménagements dont l'accès et l'assainissement sont des travaux envisagés au cours des mois à venir, sur la déchetterie de Sommières. En 2022, une révision de la facturation des déchets des professionnels a eu lieu au cours de l'année, suivant les filières et le tonnage des véhicules.

Sur les Point d'Apport Volontaire (PAV), des colonnes sont disposées dans chaque communes et dans les 3 déchetteries :

- PAV pour le verre au nombre de 101 (collecte de 1 008 tonnes).
- Pour le papier 96 (collecte de 217 tonnes).

La communication et la sensibilisation sont des axes primordiaux pour le Service CVD : édition du calendrier complet (collectes, consignes, compostage, etc), articles et inaugurations des nouvelles installations, des documents diffusés sur les extensions de consignes de tri, journées spéciales compost, etc.

Des campagnes de sensibilisation et des actions pédagogiques pour inciter à mieux trier.

COMPOSITION DU SERVICE

2 AGENTS TECHNICIENS
Administration
Finances
Animations
Communication
(CAT.C) / 2 ETP

1 RESPONSABLE DE SERVICE
(CAT.B) / 1 ETP

1 AGENT RESPONSABLE ADJOINT
(CAT.C) / 1 ETP

1 ACCUEIL SECRÉTARIAT
(CAT.C) / 1 ETP

8 AGENTS EN DÉCHETTERIES
(CAT.C) / 8 ETP

ÉLÉMENTS CLÉS 2022

VOLUME DE LA COLLECTE SÉLECTIVE
par habitant augmente sur le Pays de Sommières
39,7 kg / hab.

POURSUITE DU RENOUVELLEMENT
DU PARC DES PAV

DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS FINALISÉS
pour les déchetteries de Villevieille & Sommières

PROJETS 2023

› Développement du compostage : distribution gratuite de composteurs individuels et installation de composteurs collectifs.

› Nouvelles filières prochainement à mettre en place : jouets, articles de sports, articles de bricolage et de jardin...

SPANC

Informer les usagers sur les règlementations en vigueur concernant leur installation d'assainissement non collectif.

PRÉSENTATION ET MISSIONS

- Suivi administratif et technique des dossiers de demande de mise en place d'installations neuves
- Vérification de la conception et de l'implantation de la filière d'assainissement non collectif
- Vérification de la réalisation des travaux de mise en œuvre du dispositif
- Suivi administratif et technique des contrôles périodiques des installations existantes
- Vérification du bon fonctionnement de la filière d'assainissement
- Mise à jour de la base de données du service
- Elaboration de la facturation relative au service
- Constitution de marchés publics relatifs au service et suivi de leur exécution
- Conseils techniques et renseignements au public,
- Instruction des demandes de notaires en cas de vente immobilière

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- Instruction des demandes d'autorisation suite à un dépôt de permis de construire ou de réhabilitation
- Vérification des travaux de bonne exécution afin d'émettre une conformité de l'installation
- Mise en place d'un nouveau logiciel d'assainissement non collectif
- Gestion et création de redevances
- Contrôle des installations dans le cadre des ventes immobilières
- Visites périodiques de bon fonctionnement sur l'ensemble des communes de la Communauté
- Quelques personnes devront se remettre aux normes en vigueur pour cause de problèmes de salubrité publique ou de rejet en milieu superficiel hydraulique
- Budget voté à l'équilibre

La préservation de l'environnement et des ressources est une des priorités de la CCPS !

COMPOSITION DU SERVICE

1 **RESPONSABLE** (CAT. C) / 1 ETP

1 **AGENT ADMINISTRATIF** (CAT. C) / 1 ETP

1 **AGENT TECHNICIEN** (CAT. C) / 0,5 ETP

CHIFFRES CLÉS 2022

1514 **NOMBRE** d'assainissements non collectif sur la communauté des communes

344 **NOMBRE** DE CONTRÔLES PÉRIODIQUES

63 **NOMBRE DE PROJETS** CONCEPTION, IMPLANTATION

37 NOMBRE D'INSTALLATIONS **NEUVES OU RÉHABILITÉS**

100 NOMBRE D'INSTALLATIONS **À PRIORITÉ URGENTE**

PROJETS 2023

- Gérer les dossiers en priorité urgente
- Contrôler les 170 assainissements autonomes existants des communes non contrôlés à ce jour
- Continuer le contrôle périodique programmé (F04) des 380 visites par an
- Poursuivre le suivi des travaux obligatoires en cas de vente

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Habitat / Mobilité Déplacement / Équité

PRÉSENTATION ET MISSIONS

Le Service Aménagement du Territoire regroupe les thématiques : Habitat, Mobilité, Déplacement et Equité.
Une Commission thématique Aménagement du Territoire est régulièrement réunie : en 2022, elle a été programmée au cours du second semestre.

COMPOSITION DU SERVICE

1
UN AGENT
(CAT. A) / 0,5 ETP

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- Une étude a été lancée sur le thème Déplacement / Mobilité avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Nîmois et Alésienne avec la réalisation d'un diagnostic et l'organisation de 3 Ateliers participatifs : à Combas, Sommières et Calvisson. Des orientations et un programme d'actions seront présentés au cours du 1er semestre 2023 aux élus et partenaires.
- L'opération RENOV'OCCITANIE s'est poursuivie sur le territoire, avec ce soutien à la rénovation énergétique de l'habitat privé : 258 informations-conseils-audits ont été dispensés et 141 rendez-vous avec des particuliers ont eu lieu lors des 4 permanences mensuelles sur le territoire.
- Une réflexion a été menée sur les aires des gens du voyage avec nos partenaires : l'intercommunalité voisine (Rhôny-Vistre-Vidourle) et DDTM du Gard. Des orientations seront prises au cours du 1er semestre 2023.
- Diverses contractualisations avec les partenaires afin d'obtenir un soutien financier sur les projets mis en œuvre par la Communauté de communes : avec l'État dans le cadre du CRTE, du DSIL et de la DETR, avec la Région sur dispositif existant...

Participation sous le pilotage du PETR Vidourle Camargue, avec les intercommunalités voisines, à la réalisation d'un Projet Alimentaire Territorial Vidourle Camargue (P.A.T.).

Candidature et participation avec les deux bourgs-centres Sommières et Calvisson, au dispositif mis en place par l'État : Petite Ville de Demain (P.V.D.).

Agenda des permanences

La participation de votre collectivité vous permet de bénéficier d'un service de proximité
Prenez rendez-vous pour rencontrer un conseiller de la rénovation énergétique dans une permanence proche de chez vous.

Localisation	Lieux	Permanences	Horaires
Communauté de communes du Pays de Sommières			
Sommières	Siège CC	1er et 3e vendredi du mois	9h00-12h00
Calvisson	Mairie	1er et 3e vendredi du mois	13h30-16h30
Communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle			
Gallargues-le-Montueux	Siège CC	2e et 4e mercredi du mois	9h00-12h00
Vergèze	Mairie	2e et 4e mercredi du mois	13h30-16h30
Communauté de communes de Petite Camargue			
Vauvert	Siège CC	2e et 4e vendredi du mois	9h00-12h00
Aimargues	Maison France services	2e et 4e vendredi du mois	13h30-16h30
Communauté de communes Terre de Camargue			
Aigues-Mortes	Siège CC	1er et 3e mercredi du mois	9h00-12h00
Le Grau-du-Roi	Mairie	1er et 3e mercredi du mois	13h30-16h30

Siège CC : Siège de Communauté de communes

Pour obtenir un rendez-vous

https://www.les-caue-occitanie.fr/gard

ou

04 66 70 98 58
Lundi et vendredi de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h30

ÉLÉMENTS CLÉS 2022

ETAT DES LIEUX SUR LES MOBILITÉS-DÉPLACEMENTS POUR ENVISAGER DES ACTIONS

SUCCÈS DE L'OPÉRATION RENOV'OCCITANIE, SUR L'HABITAT PRIVÉ

PROJETS 2023

- Habitat : 2 ateliers participatifs sur la Rénovation Energétique des Logements, dans le cadre de RENOV'OCCITANIE
- Printemps 2023 à Sommières, exposition itinérantes sur la rénovation du bâti ancien.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Transition Energétique / Développement Durable

PRÉSENTATION ET MISSIONS

La Transition Énergétique et Développement Durable comprend notamment les thématiques sobriété énergétique, la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial et le développement des énergies renouvelables.

La transversalité de cette thématique est à noter car prise en compte sur l'ensemble des projets menés par la CCPS : Travaux, Développement Economique, Déplacements-Mobilités, Urbanisme, Habitat... Une Commission Thématique Transition Energétique / Développement Durable a été créée et s'est réunie au cours du 2sd semestre.

COMPOSITION DU SERVICE

1
UN AGENT
(CAT. A) / 0,5 ETP

RÉALISATIONS ET ACTIONS

- La réalisation du Plan Climat Air Energie Climat Territorial engagé fin 2021, a abouti à la définition de la stratégie à mettre en place et une 1ère ébauche des pistes d'actions. L'organisation du 1er Comité de Pilotage (Elus, Bureau d'Etudes et référent CCPS) a eu lieu, ainsi qu'une présentation en Bureau Communautaire, et trois réunions du Comité Technique (constitué de la V.P., du Bureau d'Etude et du référent CCPS).
- La mise en place d'un plan sobriété « hiver » a été effectif dans les établissements gérés par la CCPS (locaux administratifs, écoles, centres de loisirs...) avec notamment une large sensibilisation et des recommandations sur les écogestes, la gestion judicieuse des ressources et de l'énergie et la réalisation d'un support de communication.
- Une intégration sur chaque projet de la CCPS de la notion de Développement Durable pour initier une démarche responsable sur les projets Culturels. Promouvoir le développement d'un Tourisme Durable (programmation en 2023 d'une journée d'échanges sur ce sujet en collaboration avec l'Office du Tourisme du Pays de Sommières). Un soutien aux projets économiques intégrant la transition énergétique et les économies d'énergie dans les travaux mis en œuvre (extension des locaux administratifs à Sommières, aménagements et extension de l'école de Montmirat... etc).

La CCPS maillon essentiel à l'échelle locale pour mener à bien la Transition Énergétique.

Émissions de CO2 - NO2

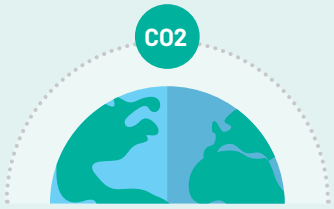

Une augmentation des concentrations de gaz à effet de serre

Des températures élevées et précipitations importantes

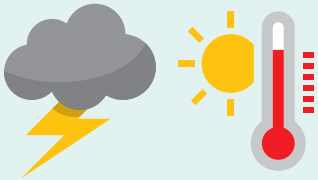

Un changement du système climatique

Effets sur les écosystèmes et la société

Des impacts sur le changement climatique

LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Limiter les causes du changement climatique et s'adapter à leurs conséquences

ÉLÉMENTS CLÉS 2022

RÉALISATION ET APPROBATION DU DIAGNOSTIC SUR LE PCAET

MISE EN PLACE DU 1ER PLAN DE SOBRIÉTÉ HIVER 2022/2023

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS CHAQUE ACTION MENÉE

PROJETS 2023

PCAET : Ateliers participatifs avec 5 rendez-vous de travail sur les thématiques suivantes : Amélioration environnementale du territoire, Économie Circulaire, Développement Economique, Bâtiments & Mobilité. Puis définition du Plan d'Actions

Définition et mise en place d'un Plan de Sobriété « Été »

Aspères • Aujargues • Calvisson • Cannes-et-Clairan • Combas • Congénies • Crespian
Fontanès • Junas • Lecques • Montmirat • Montpezat • Parignargues • Saint-Clément
Salinelles • Sommières • Souvignargues • Villevieille

30 ans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES

55, rue des Épaulettes
ZAC de l'Arnède
30250 Sommières

Tél : 04 66 77 70 39
contact@ccpaysdesommieres.fr

www.ccpaysdesommieres.fr

Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES